

## CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Réunion du lundi 17 juin 2024

### PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire du 6<sup>e</sup>, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'île de France, en date du jeudi 6 juin 2024, les membres du Conseil de Quartier Saint-Germain-des-Prés se sont réunis sous la présidence de Madame Chantal LAMBERT-BURENS, le lundi 17 juin 2024 à 18h30.

#### Étaient présents :

##### **1<sup>er</sup> collège (Élus et personnalités qualifiées) :**

Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Anne REGENT-NATAF, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Christian CHEVALIER, Personnalité Qualifiée.

##### **2<sup>e</sup> collège (Associations) :**

Monsieur Cyril BRIOUDE (Association des parents d'élèves de l'école Saint-Benoit) ;

Madame Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE (Art Saint-Germain des Prés) ;

Madame Alison NOLAN (Rue Visconti des Prés).

##### **3<sup>e</sup> Collège (Habitants) :**

Madame Elise SABOURIN, membre titulaire ;

Madame Françoise LECLERC, membre titulaire ;

Madame Hélène GROLLIER, membre titulaire ;

Madame Laure FRIANT, membre titulaire ;

Monsieur Alain AUZEMERY, membre suppléant ;

Monsieur Jean-Claude BARNATHAN, membre suppléant.

**Membres excusés :**

1<sup>er</sup> collègue :

Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement.

2<sup>e</sup> collègue :

Monsieur Jacques VERGNAUD (Comité Saint-Germain des Prés).

3<sup>e</sup> collègue :

Madame Sarah HASSAN, membre suppléant ;

Monsieur Éric DUMONT, membre suppléant.

## **Introduction :**

Chantal LAMBERT-BURENS accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2024 ;
2. Présentation de la crue de la Seine : histoire et prévention par Christian CHEVALIER et Alison NOLAN ;
3. Vœu pour la protection d'un arbre au croisement des rues de Seine et Jacques Callot et le respect du plan de végétalisation présenté (lié) ;
4. Point sur les groupes de travail ;
5. Projets de végétalisation dans le quartier ;
6. Questions diverses.

### **1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2024**

Le Procès-verbal de la séance du 2 avril est adopté à l'unanimité.

### **2/ Présentation de la crue de la Seine : histoire et prévention par Christian CHEVALIER et Alison NOLAN**

La Présidente annonce que ce point sera traité lors de la prochaine séance afin qu'Alison NOLAN ait davantage de temps pour préparer son intervention.

### **3/ Vœu pour la protection d'un arbre au croisement des rues de Seine et Jacques Callot et le respect du plan de végétalisation présenté (lié)**

La Présidente donne la parole à Christian CHEVALIER afin qu'il présente un vœu relatif à la protection d'un arbre au croisement des rues de Seine et Jacques Callot.

Christian CHEVALIER signale en préambule qu'il a rédigé ce vœu avec Anne REGENT-NATAF. Il explique que la 2<sup>e</sup> partie de celui-ci concernant le respect du plan de végétalisation de la rue Jacques Callot n'a plus lieu d'être car les travaux sont terminés et le plan a été respecté.

Il rappelle ensuite l'historique de la rue Jacques Callot et de la demande de végétalisation. Il explique que le projet de réaménagement de cette dernière s'inscrit dans la démarche « Embellir Votre Quartier ». Ce processus intègre l'organisation de concertations publiques et la possibilité de proposer des idées en ligne. Lors de la présentation du projet en plénière par Jacques BAUDRIER en charge de cette démarche, les galeristes et les riverains se sont mobilisés contre la piétonisation et la mise en zone de rencontre de cette rue. En effet, les galeristes craignaient que leurs clients ne puissent plus venir en voiture récupérer leur achat et les riverains redoutaient que cela entraîne des

extensions de terrasse. Christian CHEVALIER évoque à ce propos la mauvaise expérience de la rue de Buci. Le Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés a donc adopté un vœu en ce sens en séance du 22 juin 2021, celui-ci a ensuite été adopté par le Conseil d'arrondissement.

En conclusion de ces concertations, Christian CHEVALIER indique que le Maire du 6<sup>e</sup> et Jacques BAUDRIER ont entendu les inquiétudes qui se sont exprimées et ont confirmé qu'il n'y aurait pas de piétonisation ni de mise en zone de rencontre de la rue Jacques Callot. L'implication des Conseillers de Quartier a été très forte ainsi que celle du Maire du 6<sup>e</sup> pour arriver à ce résultat conforme à leur proposition et s'en réjouit.

Jean-Claude BARNATHAN remarque que le stationnement pour les deux roues motorisé de la rue Jacques Callot a disparu. Christian CHEVALIER indique qu'il a été déplacé au 23 rue Guénégaud.

Concernant le vœu, Christian CHEVALIER et Anne RÉGENT-NATAF, au vu des faits constatés dans ces dernières années sur d'autres arbres, s'inquiètent de l'état de l'arbre situé au coin des rues de Seine et Jacques Callot qui était jusqu'ici intégré dans les limites d'une contre-terrasse, donc en danger. Afin de le protéger, le vœu suivant est soumis aux Conseillers :

Considérant que deux des huit arbres plantés rue Jacques Callot par la Ville de Paris ont disparu faute de protection suffisante.

Le Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés émet le vœu suivant :

« Que l'arbre situé au coin des rues de Seine et Jacques Callot, actuellement entouré de mobilier, fasse l'objet d'une protection efficace ;  
Qu'il puisse bénéficier d'un « pied d'arbre » de dimension suffisante ;  
Qu'il ne soit plus inclus dans un « Périmètre d'autorisation de terrasses et d'étalage » ;  
Qu'il soit entretenu par la Ville de Paris ».

Les Conseillers adoptent ce vœu à l'unanimité.

#### **4/ Point sur les groupes de travail**

La Présidente rappelle que trois groupes de travail ont été créés : « Accessibilité » avec comme référente Iris BERTHOMIER, « Nuisances » avec Christian CHEVALIER et Alison NOLAN et « Animation du quartier » avec Jacques VERGNAUD. Elle indique que ces derniers ne se sont pas encore réunis mais qu'ils rendront compte de leurs travaux lors de la prochaine séance.

Christian CHEVALIER rappelle que le groupe « Nuisances » concerne seulement les problèmes de sécurité (encombrement des trottoirs) et de bruit. Il précise que depuis la création de la Police Municipale, la situation s'améliore.

Marie-Hélène de LA FOREST DIVONNE estime que la loi qui permet de prendre en vélo les sens interdit est très dangereuse pour les piétons. Jean-Claude BARNATHAN abonde dans son sens et

signale que les cyclistes roulent souvent très vite notamment dans les zones de rencontre. Anne REGENT-NATAF indique qu'il conviendrait que chaque vélo soit doté d'une plaque d'immatriculation pour permettre de les retrouver en cas d'infraction. Cyril BRIOUDE indique qu'il convient d'être plus modéré dans ces propos et de ne pas considérer tous les cyclistes de la même manière. Il précise que la loi doit être respectée et qu'il faut sensibiliser les Parisiens. Alison NOLAN explique que les règles de circulation ne sont pas assez connues.

Laure FRIANT signale que rue Visconti, les propriétaires de chiens les amènent faire leurs besoins dans cette rue et les promènent sans laisse. Elle souhaite trouver une solution pour que cela cesse. La Présidente indique qu'elle va en informer le service de la propreté du 6<sup>e</sup>. Jean-Claude BARNATHAN et Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE constatent par ailleurs une amélioration de la propreté du quartier.

Elise SABOURIN propose de créer un groupe de travail « Propreté ».

### **5/ Projets de végétalisation dans le quartier**

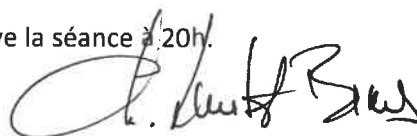
Christian CHEVALIER évoque les prochains projets de la démarche « Embellir Votre Quartier » qui concernent la végétalisation de la place Saint-Germain des Prés et du secteur Seine nord. Les Conseillers souhaitent suivre leur évolution.

### **6/ Questions diverses**

La Présidente signale que l'école élémentaire Saint-Benoit a besoin de renouveler le matériel de la bibliothèque qui est vétuste. Elle propose aux Conseillers de voter cette demande d'investissement de 6000 euros. Certains membres émettent des réserves considérant qu'il appartenait à la Ville de Paris de faire ce type de dépense et non au Conseil de Quartier. La Présidente indique qu'elle en prend bonne note mais qu'il serait bon d'y réfléchir à nouveau lors de la prochaine séance du Conseil.

Françoise LECLERC souhaite mettre en avant les écrivains du 6<sup>e</sup> arrondissement et plus précisément du quartier Saint-Germain des Prés. Elle propose de refaire l'évènement « Un livre, un café ». Elle suggère par ailleurs d'organiser une visite guidée des lieux où ont vécu de célèbres écrivains. La Présidente estime que ce sont de beaux projets qu'il convient d'étudier.

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal LAMBERT-BURENS lève la séance à 20h.



**Chantal LAMBERT-BURENS**

**Présidente du Conseil de Quartier**